

# *Pleins feux sur les AU*

octobre 2006



## **Jennifer Latheef : enfin libre, sans avoir plié**

**Le 16 août, l'assignation à domicile de Jennifer Latheef, prisonnière d'opinion, a été levée ; cet événement signe sa dernière victoire en date dans le combat qu'elle mène pour davantage de démocratie et une plus grande liberté d'expression aux Maldives.**

Les îles d'Asie du Sud qui constituent la République des Maldives sont une destination touristique populaire ; cependant, comme Amnesty International l'a souligné dans son rapport intitulé *Maldives: Human*

*rights violations in the context of political reforms* (index AI : ASA 29/001/2005, février 2005), « *il n'y a pas beaucoup de place pour l'opposition politique* ». Plusieurs Maldiviens qui se sont élevés contre le président de la République, Maumoon Abdul Gayoom, ont été incarcérés ou soumis à des actes d'intimidation. C'est le cas de Jennifer Latheef, journaliste et militante de l'opposition.

En octobre 2005, Jennifer Latheef a été condamnée à une peine de dix ans de prison après avoir été déclarée

coupable de « *terrorisme* ». Son crime était d'avoir participé, en septembre 2003, à une manifestation organisée pour protester contre la mort de quatre détenus tués par des gardiens de prison. Des actes de violence se sont certes produits durant la manifestation, mais aucun élément solide ne prouve l'implication de Jennifer Latheef dans ces faits. Amnesty International considérait cette jeune femme comme une prisonnière d'opinion, puisqu'elle était privée de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit de défendre les droits humains. Bien que son procès ait été entaché d'irrégularités, notamment la récusation arbitraire de témoins à décharge, Jennifer Latheef n'a pas perdu espoir : « *Je savais que j'étais innocente, je savais qu'ils ne pourraient jamais rien trouver contre moi, donc je n'avais pas peur d'être condamnée* », a-t-elle déclaré. « *Je ne pensais pas qu'ils me garderaient trop longtemps.* »

Jennifer Latheef semble avoir été condamnée pour des motifs politiques ; elle est en effet la fille de Mohammed Latheef, le principal dirigeant de l'opposition démocratique aux Maldives, qui vit actuellement en exil au Sri Lanka. Toutefois, avant qu'elle ne soit condamnée, Mohammed Latheef avait averti les autorités des Maldives qu'il était vain de chercher à le réduire au silence en harcelant sa fille. Jennifer Latheef a déclaré : « *Quand j'ai été arrêtée [la première fois] [...], mon père est venu avec moi – il m'a donné beaucoup de courage, parce qu'il a été appréhendé, il a fait plusieurs séjours en prison [...]. Je savais qu'il n'abandonnerait pas.* »

Avant d'être condamnée, Jennifer Latheef avait été détenue à maintes reprises sans être inculpée, pendant des périodes allant de une à six semaines. En août 2004, pendant l'une de ces périodes de détention, elle a eu les yeux bandés et a subi des agressions verbales et physiques. Jennifer Latheef se souvient : « *Les agressions verbales me faisaient peur ; ils me décrivaient les actes à caractère sexuel qu'ils me feraient subir.* »

Jennifer Latheef a également été rouée de coups par les policiers qui l'ont arrêtée. « *Nous avions les yeux bandés et nous étions menottés [...]. [les policiers] m'ont frappée dans le bas du dos à deux reprises avec leurs chaussures à bout d'acier, et cela a suffi à m'occasionner une blessure permanente.* » Personne n'a été traduit en justice pour rendre compte de ces agissements.

Juste après le prononcé du jugement, la jeune femme a été emmenée à bord d'une vedette à la prison de l'île de Mafushi, située au sud de Malé, la capitale des Maldives. Cet établissement est tristement célèbre pour ses conditions de détention éprouvantes. Jennifer Latheef a déclaré que pendant son incarcération, les sanitaires étaient constamment bouchés et on lui

donnait de la nourriture avariée ainsi que de l'eau non potable ; elle a également dénoncé les violences des gardiens de la prison. La mauvaise qualité du matériel de couchage et l'absence de soins médicaux ont accentué les problèmes de dos dont elle souffrait. Elle a finalement été hospitalisée, puis, sur la recommandation d'un médecin, placée en résidence surveillée afin de pouvoir se reposer dans un lit et bénéficier d'une physiothérapie.

Le 16 août 2006, Jennifer Latheef a été libérée, après que le président Gayoom eut annoncé qu'il allait la gracier. Dans un premier temps, elle avait refusé l'offre de libération du gouvernement, et ce pour deux raisons : premièrement, parce qu'elle aurait dû être libérée sans condition, et non par l'effet d'une grâce présidentielle (qui impliquerait qu'elle ait commis une infraction dûment reconnue par la loi, ce qui n'est pas le cas) et deuxièmement, parce qu'elle insistait pour que les quatre autres prisonniers politiques condamnés lors du même procès soient également remis en liberté. Après avoir consulté des amis et d'autres défenseurs des droits humains, Jennifer Latheef a décidé d'accepter l'offre qui lui était faite. Par la suite, elle a déclaré qu'elle continuerait à militer pour que d'autres prisonniers politiques soient libérés et pour que la condamnation prononcée contre elle par le tribunal soit annulée.

Cependant, en tant que journaliste et militante de l'opposition, Jennifer Latheef risque d'être à nouveau harcelée par les autorités. Lorsqu'elle a été appréhendée pour la première fois, en 2003, cette jeune femme était au nombre des milliers de manifestants pacifiques à être descendus dans les rues de Malé, en septembre de la même année, pour protester contre la mort de quatre hommes tués en détention et la répression politique, ainsi que contre d'autres violations des droits fondamentaux commises dans le pays. Au total, 400 manifestants ont été appréhendés. Jennifer Latheef a déclaré : « *Ces personnes se sont fait l'écho d'un grand nombre de frustrations car, aux Maldives, nous n'avons jamais connu la liberté d'expression. C'était la première fois que les gens s'élevaient contre les violences [...]. le président Gayoom n'avait jamais vu une telle opposition [...]. la seule manière [de faire avancer] les réformes démocratiques, c'est de donner aux gens les moyens de s'exprimer.* »

En dépit de ces arrestations, le président Gayoom a reconnu la légitimité de la requête des manifestants en faveur d'une enquête approfondie sur les cas de morts en détention. Dans des discours prononcés après les manifestations, il a aussi promis de réformer le système politique et judiciaire. Il a notamment proposé une refonte de la justice pénale et une modification de la Constitution, afin d'améliorer le contexte politique et la situation des droits humains dans le pays.

Le gouvernement a déjà pris certaines mesures en vue

de la mise en œuvre de ces réformes, en particulier la création d'une commission pour les droits humains et la suppression de barrières à l'enregistrement des partis politiques. Cependant, il a violemment réagi contre ceux qui exerçaient leur droit de s'engager librement dans une activité politique non violente. Ceux qui, comme Jennifer Latheef, manifestent leur opposition aux autorités ou prennent part à des activités politiques pacifiques aux Maldives sont fréquemment victimes d'arrestations arbitraires, de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Selon Jennifer Latheef, les actes de harcèlement ou d'intimidation contre ceux qui s'expriment librement sont également monnaie courante. « Vous pouvez perdre votre emploi ou quelquefois même votre entreprise, et vous êtes menacé, votre famille est menacée. » Pour Amnesty International, si le président Gayoom est réellement déterminé à mettre en œuvre des réformes démocratiques aux Maldives, il doit faire cesser les arrestations et les actes de harcèlement qui visent les personnes qui exercent leur droit à la liberté de réunion et d'expression en menant des activités politiques pacifiques.

Jennifer Latheef doute de l'engagement du président Gayoom à conduire ces réformes et rappelle qu'il a largement eu l'occasion de renforcer la démocratie depuis son arrivée au pouvoir en 1978. « Je ne pense pas que les gens croient à ses promesses ; celles-ci sont destinées à la communauté internationale, pas aux Maldiviens », a-t-elle ajouté. « Cela fait vingt-huit ans que les gens entendent la même rengaine, alors ce n'est pas maintenant qu'ils vont le croire. » D'après Jennifer Latheef, la crainte qu'ont les Maldiviens de s'exprimer librement constitue un obstacle à la réforme dans le pays. « [Le président Gayoom] a fait le nécessaire pour que personne ne dise rien contre lui. Très peu de temps après son accession à la présidence, il a commencé à faire arrêter des personnes dont le seul tort était d'avoir éteint la télévision alors qu'il faisait un discours [...] Les gens avaient trop peur pour dire ce qu'ils pensaient de lui [...] ils ne savaient pas comment faire entendre leur voix [...] En tant que défenseure des droits humains aux Maldives, j'ai rencontré nombre de problèmes, et l'un d'entre eux est le manque de sensibilisation aux droits fondamentaux [...] Les Maldiviens ne sont pas assez informés [sur les droits humains] [...] J'ai dû [...] expliquer les choses simplement pour que [les Maldiviens] comprennent [...] que [le fait de parler] allait arranger la situation et tous nous rapprocher. »

Jennifer Latheef a remercié les membres du Réseau Actions urgentes ainsi que d'autres militants pour avoir contribué à sa libération et pour l'avoir aidée à poursuivre son travail de promotion des réformes aux Maldives. Dans un message adressé à Amnesty International, la jeune femme a déclaré : « Je pense qu'Amnesty ainsi que des amis des Maldives et du

*monde entier se sont donné énormément de mal afin de garantir ma liberté. J'aimerais remercier chacun de ceux qui ont cru en mon innocence et qui ont mis leur sensibilité, leur temps et leur énergie non seulement au service de ma cause, mais aussi au service de la cause de tous les Maldiviens. Je souhaite ardemment que la communauté internationale continue à témoigner des violations des droits humains et des erreurs judiciaires qui ont lieu quotidiennement aux Maldives. Je crois également que les grandes réformes que je souhaite pour mon pays ne pourront être conduites que grâce à un intense travail de pression internationale en ce sens. »*



**Jennifer Latheef lit l'AU lancée en sa faveur © AI**

Depuis sa libération, Jennifer Latheef a voyagé en Europe et a rencontré de nombreuses personnes intéressées par la situation des droits humains aux Maldives. À la fin du mois de septembre 2006, elle s'est rendue au Secrétariat international de l'organisation, à Londres.

Jennifer Latheef envisage à présent de poursuivre son travail d'enquête sur le recours à la torture et sur les morts en détention aux Maldives. « Tout ce que [le président Gayoom] a fait finira par se savoir [...] les gens ne disaient rien à propos des violences, mais maintenant, ils commencent à parler. Ils ne recueillaient pas d'informations sur ce qui se passait, mais c'est le cas désormais. Depuis son arrivée au pouvoir jusqu'à aujourd'hui [...], il nous a présenté une belle image mais maintenant, on commence à voir le revers de la médaille. » Jennifer Latheef exhorte les touristes à s'investir en exerçant des pressions sur les autorités maldiviennes. « La plupart des gens qui viennent aux Maldives se rendent sur les lieux de villégiature, qui sont absolument magnifiques. Ils ne voient jamais ce qui se passe réellement dans le pays », a-t-elle expliqué. « Il faut cibler l'industrie du tourisme. Les touristes [...] doivent comprendre qu'il faut qu'ils s'impliquent. »